



Rédacteur : Nathalie RENON

Séance du 31 juillet 2014

Le 31 juillet 2014 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 23 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine,
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT
Damien, BOUCTON Hervé, LEGAIN Damien, MAUFROY Jean-Marc,

Absent, excusé : BOUCON Samuel lequel a donné procuration à PETETIN Pascal,
MIGNOT Daniel, lequel a donné procuration à MAUFROY Jean-Marc.

Ordre du jour

- Modification budgétaire
- Location logement communal

Divers

- CR réunion

Modification budgétaire

Monsieur le Maire propose, les modifications budgétaires suivantes.

Investissement :

Dépenses :

Article 2013 : Etude	- 1000 €
Article 2183 : Matériel informatique	+ 2000 €
Article 2313 : Travaux bâtiments	+ 2000 €

Recettes :

Articles 021 : virement de la section de fonctionnement	+ 3000€
Soit un total de dépenses et recettes de 36 730,35 € au lieu de 33 730,35€	

Fonctionnement :

Article 023 : Virement à la section d'investissement	+ 3000 €
Articles 73925 : Prélèvement FPIC	+ 103 €

Dépenses prises sur excédent de fonctionnement, a savoir qu'une subvention DGE pour l'informatique de 805€ est attendue, dossier complet, achat autorisé, mais subvention non notifiée.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, la proposition et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Modification du bail de location du logement communal:

En raison des travaux de rénovation réalisés par la locataire Mme BOUCON Betty, Monsieur le Maire propose l'exonération du loyer et des charges pour le mois d'Août 2014. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, la proposition et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Renouvellement convention SPA

Monsieur le Maire propose, le renouvellement pour l'année 2014, de la convention passée avec la Spa, pour le fonctionnement d'une fourrière.

Une somme de 0,35€ par habitant sur la base du dernier recensement est demandée.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, la proposition et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

CR réunions :

RPI

-Election de la directrice des Francas ;Cindy GRASS

-Réception des travaux jeudi 24 Juillet.

-Problème phoniques dans les salles de classes: attente de devis pour des pièges à son.

-Terrassement : remise en forme du talus derrière l'école .

La séance est levée à 22h

Sandrine LEFRANC
Secrétaire de séance